



Regulatory Banking Service

Votre accès direct à l'expertise réglementaire

2026

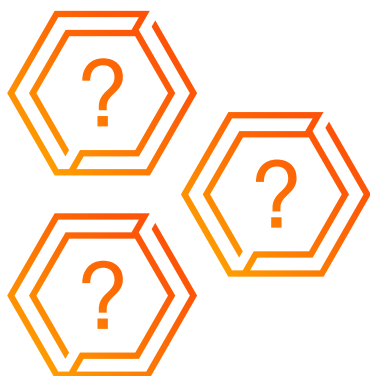


Introduction

Dans l'environnement dynamique de la réglementation financière suisse, s'adapter aux exigences réglementaires complexes est une tâche exigeante pour les banques et les institutions financières. Recherchez-vous une assistance rapide et accessible pour vos questions réglementaires bancaires ? Avez-vous besoin d'un deuxième avis fiable ou des connaissances du marché d'un expert ? Notre Service Réglementation Bancaire¹ (Regulatory Banking Service) offre une solution complète à ces défis en fournissant une expertise de manière simple et efficace.

Comment fonctionne notre service ?

Notre service est clair et facile à utiliser. Une fois inscrit, vous pouvez simplement nous contacter à tout moment pour vos questions réglementaires, par exemple par e-mail ou appel téléphonique. Notre équipe d'experts en risques et en conformité vous répondra rapidement et vous garantira l'assistance dont vous avez besoin en temps opportun pour différents sujets prudentiels.



Vous demandez-vous où obtenir une assistance rapide et efficace sur des questions et des problèmes complexes en matière de réglementation ?

Vous serait-il utile d'avoir facilement accès à un expert pour obtenir un deuxième avis ?

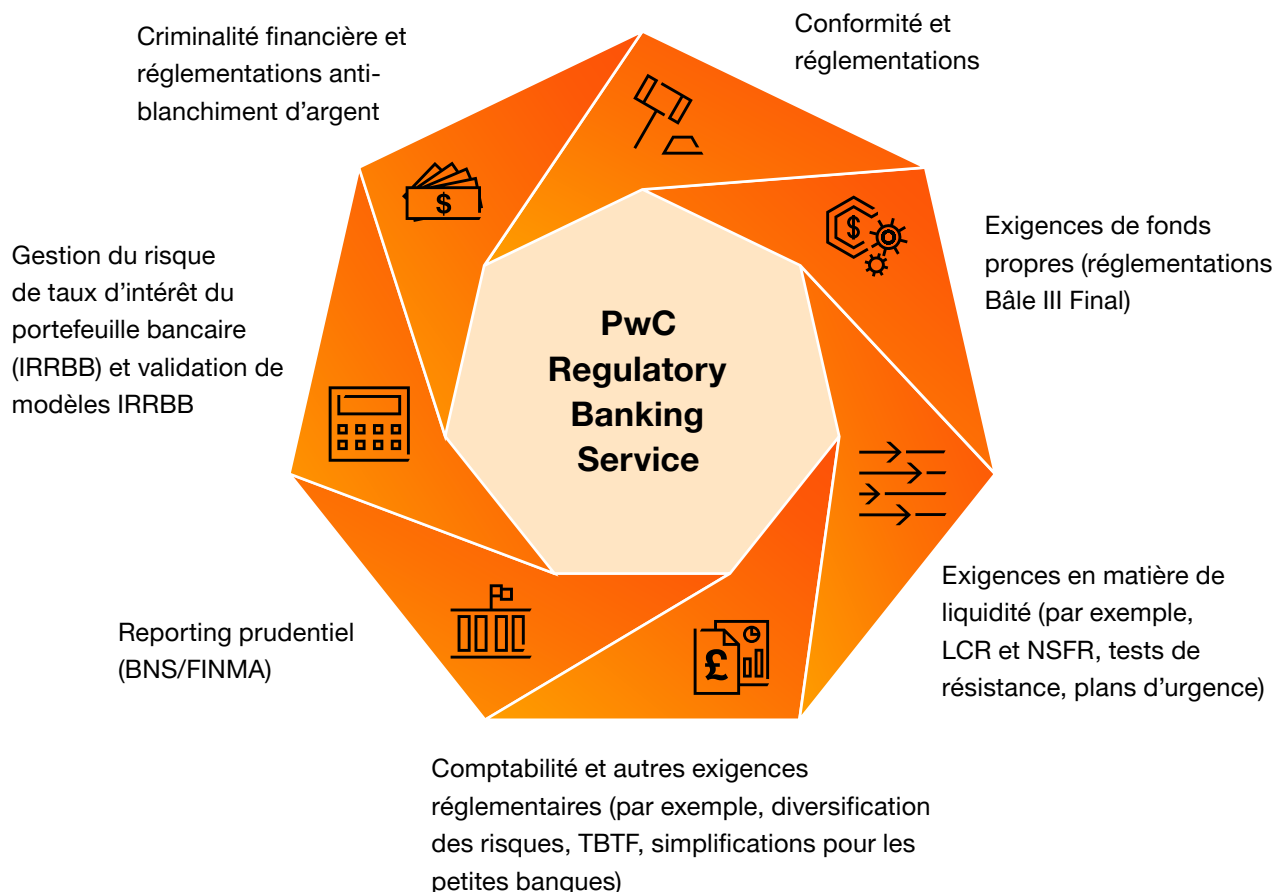
Nous sommes là pour vous !

¹ Notre service n'est disponible que pour les clients à qui PwC ne fournit pas de service d'audit.

Etendue de notre service

Notre Regulatory Banking Service est spécialement conçu pour répondre aux exigences réglementaires suisses des entités soumises à la FINMA, telles que les banques, les maisons de titres et les intermédiaires financiers. Notre offre complète d'assistance en matière de réglementation couvre les domaines d'expertise suivants :

Sélection de sujets



Pourquoi notre Regulatory Banking Service est le bon choix pour vous

Vous bénéficiez d'un accès direct à un réseau de spécialistes ayant une expérience directe du cadre réglementaire suisse et des pratiques établies du marché, acquise grâce à notre pratique quotidienne d'audit et de conseil au sein du secteur financier suisse.

En outre, vous profitez d'informations sur les dernières évolutions du marché et de la réglementation, issues du dialogue continu et étroit entre notre équipe d'experts et le secteur et les autorités de réglementation.

De plus, en nous contactant en premier lieu, vous réduisez votre risque de non-conformité réglementaire.

Approche

Comment cela fonctionne



1. Demande initiale

Vous entamez le processus de demande en nous envoyant votre requête, par exemple par e-mail. Il peut s'agir de questions réglementaires spécifiques ou de demandes d'orientations plus générales en matière de conformité et de risques.



2. Réponse initiale rapide

Notre équipe confirme la réception de la demande, l'examine et fournit rapidement une première évaluation du temps et des efforts nécessaires pour y répondre de manière exhaustive ou effectue un suivi afin de demander des informations supplémentaires. Si votre demande est simple, nous pourrions même vous répondre directement.



3. Obtenir un feed-back

Nos experts vous répondent sous la forme la mieux adaptée à votre demande, que ce soit par e-mail, mémo, appel téléphonique ou atelier, en fonction de la nature et de la complexité de celle-ci, afin de répondre à vos besoins de la manière la plus efficace possible.

Exemples

- Rapports à la FINMA : Comment puis-je remplir correctement les documents d'enquête de la FINMA concernant l'état des fonds propres et les gros risques ? Y a-t-il des nuances spécifiques ou des pièges courants que je devrais connaître ?
- Réglementation en matière de lutte contre le blanchiment d'argent : Pouvez-vous fournir des conseils sur l'application des nouvelles réglementations en matière de lutte contre le blanchiment d'argent, en particulier en ce qui concerne l'identification des bénéficiaires effectifs à partir de sources fiables et les exigences relatives à la mise à jour régulière de la documentation sur les clients ?
- Assistance réglementaire complète : Nous envisageons d'entrer sur le marché suisse des pensions (Repo). Pourriez-vous nous fournir des conseils globaux sur le traitement comptable requis et les considérations réglementaires concernant ce business plan ?
- Risques et résilience opérationnels : Quelles sont les principales obligations d'une banque en vertu de la nouvelle circulaire de la FINMA sur les risques et la résilience opérationnels ? Comment pouvons-nous nous assurer que nos pratiques sont pleinement conformes ? Comment gérer les cyberrisques ?
- Evaluation des approches : Nous avons besoin d'une évaluation de nos approches actuelles en matière de conformité réglementaire. Sont-elles efficaces et conformes aux dernières réglementations ? Quelles améliorations peuvent être apportées ? Pouvez-vous effectuer une validation IRRBB ?
- Planification en matière de résolution : Pouvez-vous examiner la nouvelle liste des déposants garantis que nous avons mise en place ? Nos mesures préparatoires visant à assurer un remboursement ordonné des dépôts protégés et privilégiés sont-elles conformes aux normes du secteur et aux attentes réglementaires ?



Notre Regulatory Banking Service vous intéresse ?
Dans ce cas, veuillez vous inscrire ici et nous vous contacterons.